

# Noël 2024

DE LA COMMUNE

**À FAIRE  
AVANT LE 29  
SEPTEMBRE  
2024**

**INSCRIPTION  
OBLIGATOIRE À  
LA MAIRIE !**

**POUR TOUT  
RENSEIGNEMENT,  
MERCİ DE  
CONTACTER  
LA MAIRIE**



## Conditions d'attribution

Tous les enfants inscrits et scolarisés à l'école de Saint-Paul



Tous les enfants nés de 2014 à 2024 qui résident en  
permanence et régulièrement sur la Commune



Tous les enfants nés en 2010, 2011, 2012, 2013 bénéficieront d'un  
**chèque cadeau** (*aucune inscription d'office ne sera effectuée*)